

Guy CHAMBEFORT communique :

La réponse de Mme ALLIOT-MARIE concernant le Tribunal de Grande Instance de Moulins et la réorganisation de la carte judiciaire de l'Allier ne fait que confirmer les décisions prises par Mme DATI.

Ce résultat découle bien d'une décision politique de la majorité et n'était donc pas du à la seule volonté de Mme DATI contrairement aux affirmations des élus de l'UMP de l'agglomération moulinoise. C'est pour ma part ce que j'ai toujours affirmé. L'atteinte aux services publics dans ce département est confirmée. Les protestations, agitations, banderoles des élus de la droite n'étaient donc qu'un rideau de fumée cherchant à masquer les décisions prises par leurs amis à Paris